

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**AIR LIQUIDE TUNISIE S.A**

Siège social : Route du Lac Lemman Imm.l'Etoile du Lac -Les berges du Lac -1053 Tunis-

La société Air Liquide Tunisie S.A publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 juin 2007. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI (ECC MAZARS).

ACTIFS		Exercice clos au 31/12/2006	
		Montants en dinars tunisiens	
		Au 31 décembre	Au 31 décembre
Notes		2 006	2 005
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
	Immobilisations incorporelles	751 320	646 146
	Moins: amortissements	-531 460	-500 189
		219 860	145 958
	Immobilisations corporelles	54 173 861	53 057 773
	Moins: amortissements	-39 982 967	-39 747 208
		14 190 894	13 310 564
	Immobilisations financières	844 223	1 251 955
	Moins: provisions	844 223	1 251 955
		844 223	1 251 955
	Total des Actifs immobilisés	15 254 977	14 708 477
	Autres actifs non courants		
	Total des actifs non courants	15 254 977	14 708 477
Actifs courants			
	Stocks	2 510 973	2 381 742
	Moins: provisions	-105 933	-105 933
		2 405 040	2 275 809
	Clients et comptes rattachés	11 287 739	17 339 438
	Moins: provisions	11 287 739	17 339 438
		11 287 739	17 339 438
	Autres actifs courants	7 039 974	7 039 033
	Placements et autres actifs financiers	10 693 105	4 154 844
	Moins: provisions	-157 187	-107 187
		10 535 918	4 047 657
	Liquidités et équivalents de liquidités	740 209	155 870
	Total des actifs courants	32 008 880	30 857 807
	TOTAL DES ACTIFS	47 263 857	45 566 284

* Le CMF a invité la société à établir les informations sur les parties liées comme l'exige le système comptable en vigueur.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
Exercice clos au 31/12/2006

	Notes	Montants en dinars tunisiens	
		Au 31 décembre 2 006	Au 31 décembre 2 005
Capitaux propres			
Capital social		17 079 675	15 765 875
Réserves		4 549 831	4 442 356
Subventions reçues		52 471	70 179
Résultats reportés		917 143	959 876
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		22 599 120	21 238 287
Résultat net de l'exercice		6 014 466	5 792 986
dont Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		1 300 000	1 300 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	28 613 586	27 031 274
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts			
Autres passifs financiers	(9)	12 528 546	12 689 390
Provisions	(10)	385 000	235 000
Total des passifs non courants		12 913 546	12 924 390
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	2 955 737	2 420 410
Autres passifs courants	(12)	2 444 231	2 819 024
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	336 758	371 186
Total des passifs courants		5 736 726	5 610 620
Total des passifs		18 650 272	18 535 010
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		47 263 857	45 566 284

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2006
(modèle de référence)

	Notes	Montants en dinars tunisiens	
		Au 31 décembre 2006	Au 31 décembre 2005
Revenus	(14)	17 517 446	17 296 665
Coût des ventes	(15)	-9 162 054	-9 361 231
Marge brute		8 355 392	7 935 435
Autres produits d'exploitation	(16)	4 428 258	5 469 558
Frais de distribution	(17)	-1 609 187	-1 663 207
Frais d'administration	(18)	-4 678 002	-4 170 838
Autres charges d'exploitation	(19)	-1 260 169	-1 363 506
Résultat d'exploitation		5 236 292	6 207 442

Produits financiers nets	(20)	971 573	4 636
Produits des placements	(21)	218 643	178 349
Produits des participations	(22)	599 952	524 958
Autres gains ordinaires	(23)	9 930	54 365
Résultat des activités ordinaires avant impôt		7 036 390	6 969 750
Impôt sur les sociétés	(24)	-1 021 924	-1 176 764
Résultat des activités ordinaires après impôt		6 014 466	5 792 986
Effet des modifications comptables			
Résultat net après modifications comptables		6 014 466	5 792 986

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31/12/2006
(modèle de référence)

	Notes	Montants en dinars tunisiens	
		Au 31 décembre 2 006	Au 31 décembre 2 005
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		31 140 436	24 681 187
Intérêts reçus	(25)	4 702	23 342
Encaissements provenant des placements à court terme	(26)	8 142 926	6 612 922
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-14 939 737	-14 556 891
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(27)	-2 450 580	-4 358 890
Intérêts payés		-56 854	-20 447
Décaissements provenant des placements à court terme	(28)	-14 627 667	-7 053 683
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		7 213 226	5 327 540
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(29)	-2 918 911	-2 186 749
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(30)		7 054
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-2 918 911	-2 179 695
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement dépôt de garantie	(31)		160
Décaissement dépôt de garantie			
Dividendes et autres distributions payés	(32)	-4 437 320	-3 933 912
Dividendes et autres distributions reçus	(33)	756 946	706 578
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-3 680 374	-3 227 174
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités	(34)	4 826	2 321
Variation de trésorerie		618 767	-77 009
Trésorerie au début de l'exercice		-215 316	-138 308

Trésorerie à la clôture de l'exercice

(35)

403 451

-215 316

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2006.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes.

PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA est tenue au siège social de la société.
Les journaux auxiliaires créés sont les suivants (avec des sous journaux) :

- Le journal d'ouverture
- Le journal des achats
- Le journal des ventes
- Les journaux des banques
- Les journaux caisses
- Le journal des opérations diverses

Une balance générale est également établie permettant l'élaboration des états financiers.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES■ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

■ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	15 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

■ Revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de marchandises, des produits fabriqués, et des prestations de services.

■ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

■ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

■ Stocks

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières,
- Les matières consommables,
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprend le prix d'achat majoré des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

■ Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2005	Acquisitions	Virements de compte à compte	Diminutions	Valeurs brutes au 31/12/2006
Immobilisations incorporelles	646 146		105 174		751 320
Logiciels	626 146		105 174		731 320
Fonds de commerce	20 000				20 000
Immobilisations corporelles	53 057 773	3 036 009	- 105 174	1 814 747	54 173 861
Terrains	1 539 305				1 539 305
Constructions	1 679 425				1 679 425
Matériel et outillage	19 983 073		971 530	779 386	20 175 217
Matériel de transport	1 753 301		89 250		1 842 551
M.M.B & A.A.I	5 642 987		927 602	1 035 360	5 535 229
Emballages	22 150 134		855 044		23 005 178
Immobilisations encours	309 548	3 036 009	- 2 948 600		396 957
Total	53 703 919	3 036 009	-	1 814 747	54 925 181

Un inventaire physique des immobilisations suivantes a été réalisé pendant les exercices 2004 et 2005 :

Logiciels
Matériel Machine
Matériel de stockage à la production
Matériel de Démonstration
Matériel de précision laboratoire
Gros Outillage Industriel
Petit Outillage Industriel
Petit Mobilier de Bureau
Gros Mobilier de Bureau
Mobilier Pour Logement
Machine à Ecrire
Autres Matériel de Bureau
Climatiseurs

Les écritures d'inventaire ont dégagé des pertes et des profits par rapports aux valeurs comptables. Les pertes (écarts en moins) ont été constatées en charges exceptionnelles pour 18 997 TND et les écarts en plus, pour 265 430 TND ont été enregistrés dans un compte de bilan (autres créditeurs).

Au 31/12/200, les immobilisations non inventoriés s'élèvent à 32 575 521 TND (y compris des terrains pour 1 539 305 TND).

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2005	Dotations 2006	Reprises	Amortissements au 31/12/2006
Immobilisations incorporelles	500 189	30 827	444	531 460
Logiciels	500 189	30 827	444	531 460
Fonds de commerce				
Immobilisations corporelles	39 747 208	2 297 382	- 2 061 623	39 982 967
Terrains				
Constructions	1 017 303	73 873		1 091 176
Matériel et outillage	16 268 048	796 450	- 989 124	16 075 375
Matériel de transport	1 508 136	100 634		1 608 770
M.M.B & A.A.I	4 113 823	250 075	- 1 072 500	3 291 399
Emballages	16 839 898	1 076 349		17 916 247
Immobilisations encours				
Total	40 247 397	2 328 209	- 2 061 179	40 514 427

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques		2006	2005
Titres de participation	(a)	753 495	753 495
Prêts au personnel	(b)	39 902	452 634
Dépôts et cautionnements		50 826	45 826
Total		844 223	1 251 955

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Matières premières	296 275	154 346
Matières consommables	1 807 208	1 642 342
Gaz fabriqués	278 841	310 498
Magasin poste de soudure	20 182	20 182
Travaux encours	24 305	
Marchandises en transit	84 162	254 374
Total brut	2 510 973	2 381 742
Provision pour dépréciation des stocks	- 105 933	- 105 933
Total net	2 405 040	2 275 809

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Air Liquide Tunisie Services	10 143 567	16 479 746
Autres clients	1 144 172	859 692
Total net	11 287 739	17 339 438

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Taxe de formation professionnelle	239 772	113 978
Charges payées ou comptabilisées d'avance	64 766	56 428
Sociétés du Groupe (a)	433 754	600 683
Consignations en douane	103 104	277 270
Produits à recevoir (b)	5 048 807	4 960 155
Souscription actions Air Liquide SA	47 257	234 223
TVA à payer	145 870	207 638
Impôt sur les sociétés	402 333	376 392
Avances accordées au personnel	158 259	
Autres comptes d'actifs courants	396 052	212 266
Total	7 039 974	7 039 033

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte de Air Liquide Tunisie.

(b) Ce poste enregistre notamment la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2006 pour un montant de 4 004 726 DT ainsi que les intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services pour un montant de 1 029 081 DT.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	171 489	179 618
Provision pour dépréciation des prêts	- 157 187	- 107 187
Titres de placement	10 521 616	3 975 226
Total	10 535 918	4 047 657

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Banque de Tunisie	706 603	101 716
UBCI	19 668	42 354
Autres établissements bancaires	4 719	4 998
Caisses	9 219	6 802
Total	740 209	155 870

BILAN - PASSIF

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2006 se détaille comme suit :

	Au 31 décembre 2005 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2005 (conformément à l'AGO du 16 juin 2006)	Autres variations	Au 31 décembre 2006 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	15 765 875		1 313 800	17 079 675
Réserve légale	1 455 313	121 275		1 576 588
Primes d'émission	1 092 000			1 092 000
Primes et boni de fusion	822 592			822 592
Autres réserves	1 072 451		- 13 800	1 058 651
Subvention d'investissement	70 179		- 17 708	52 471
Report à nouveau	959 876	- 42 733		917 143
Résultat de l'exercice	5 792 986	- 5 792 986	6 014 466	6 014 466
Compte spécial d'investissement		1 300 000	- 1 300 000	
Total	27 031 274	(b) - 4 414 444	5 996 758	28 613 586

(a) Le capital est divisé en 683 187 actions de 25 Dinars chacune.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	403 837	59,11 %
Banque de Tunisie	128 532	18,81 %
Banque Nationale Agricole	75 573	11,06 %

(b) Il s'agit des dividendes payés en 2006.

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : PROVISIONS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Provisions pour risques	135 000	135 000
Provisions pour charges (a)	250 000	100 000
Total	385 000	235 000

(a) Une provision de 150 000 DT a été constituée au 31 décembre 2006 afin de couvrir les charges futures de restructuration de nos sites du grand Tunis.

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Fournisseurs d'exploitation	1 231 543	1 342 108
Fournisseurs d'immobilisation	1 430 552	1 051 707
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	293 642	25 130
Autres comptes fournisseurs		1 465
Total	2 955 737	2 420 410

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Charges à payer (a)	1 265 952	1 985 250
C.N.S.S.	251 590	282 061
Compte courant actionnaires (b)	171 844	151 797
Clients créditeurs	67 203	67 203
Société du Groupe (c)	144 468	136 365
Impôts et taxes	99 840	119 739
Autres créditeurs	443 334	76 609
Total	2 444 231	2 819 024

(a) Ce poste comprend pour l'essentiel les charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraite et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer

(c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Banque de Tunisie	336 738	371 186
Autres	20	

Total	336 758	371 186
--------------	----------------	----------------

ETAT DE RESULTATNOTE 14 : REVENUS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Chiffre d'affaires local (a)	13 115 495	13 708 563
Chiffre d'affaires à l'exportation	4 401 951	3 588 102
Total	17 517 446	17 296 665

(a) Le Chiffre d'affaires local comprend 12 526 271DT réalisé avec notre filiale Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 15 : COUT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Achats consommés	5 277 332	5 307 413
Frais de personnel	1 705 069	1 584 488
Services extérieurs	826 433	898 964
Amortissements et provisions	1 094 689	1 151 886
Autres charges	258 531	418 480
Total	9 162 054	9 361 231

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Redevance (a)	4 004 726	4 945 155
Produits divers d'exploitation	405 823	506 694
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au résultat	17 709	17 709
Total	4 428 258	5 469 558

(a) Il s'agit de la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2006.

NOTE 17 : COUTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Achats non stockés	38 775	78 803
Frais de personnel	157 880	158 365
Services extérieurs	589 636	640 150
Amortissements et provisions	786 428	749 640
Autres charges	36 468	36 249
Total	1 609 187	1 663 207

NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Frais du personnel administratif	2 822 535	2 442 740
Services extérieurs	1 153 913	1 121 297
Achats non stockés	46 351	47 868
Amortissements	447 093	406 363
Autres charges administratives	208 110	152 570
Total	4 678 002	4 170 838

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Redevance Air Liquide SA	994 419	834 857
Charges diverses ordinaires	117 247	595 967

Frais de personnel		- 63 804	- 85 912
Amortissements et provisions	(a)	200 000	
Services extérieurs		12 307	18 594
Total		1 260 169	1 363 506

Charges par destination	Montant	Ventilation				Observations
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissement s et provisions	Autres charges	
Coût des ventes	9 162 054	5 084 504	1 705 069	1 094 689	1 277 793	
Frais de distribution	1 609 187	38 775	157 881	786 428	626 103	
Frais d'administration	4 678 002	46 351	2 822 535	447 093	1 362 024	
Autres charges d'exploitation	1 260 169		-63 804	200 000	1 123 973	
I/S	1 021 924				1 021 924	
	17 731 336	5 169 630	4 621 680	2 528 209	5 411 817	

(a) Ce montant comprend une provision de 150 000 DT constituée afin de couvrir des charges futures de restructuration de nos sites du grand Tunis ainsi qu'une provision de 50 000 DT constituée pour la dépréciation des prêts du personnel.

NOTE 20 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Charges financières	67 793	20 287
Intérêts débiteurs des comptes courants	3 965	7 323
Pertes de change	63 828	12 964
Produits financiers	- 1 039 366	- 24 923
Intérêts de retard (a)	- 1 029 081	
Intérêts créditeurs des comptes courants	- 3 398	- 4 255
Gain de change	- 6 887	- 20 668
Produits financiers nets	- 971 573	- 4 636

(a) Ce poste enregistre le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Il s'agit des revenus des placements en SICAV.

NOTE 22 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes perçus de la filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2005.

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce poste représente le produit net sur les cessions d'immobilisations.

NOTE 24 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

Tableau de Passage Des Charges par Nature Aux Charges par Destination -31 Décembre 2006

Liste des comptes	Montant	Ventilation			
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres Charges
603 Achats consommés	2 159 058	2 159 058			
606 Achats non stockés	3 203 400	3 118 274	38 775	46 351	
	5 362 458	5 277 332	38 775	46 351	0
61 Services extérieurs	2 274 744	666 660	150 932	462 733	994 419
62 Autres Services extérieurs	1 301 965	159 773	438 705	691 180	12 307
63 Charges diverses ordinaires	345 748	27 052	514	200 935	117 247
713 Déstockage de production	192 827	192 827			
	4 115 284	1 046 312	590 151	1 354 848	1 123 973
64 Frais de personnel (y compris TFP & FOPROLOS)	4 621 680	1 705 069	157 881	2 822 535	-63 804
	4 621 680	1 705 069	157 881	2 822 535	-63 804
651 Intérêts (et pertes de changes)	0	0			
665 Charges ordinaires	81 781	38 654	35 952	7 176	
68 Dotations aux amort. & prov.	2 528 209	1 094 689	786 428	447 093	200 000
69 I.S.	1 021 924				1 021 924
	3 631 915	1 133 342	822 380	454 268	1 221 924
Totaux	17 731 336	9 162 054	1 609 187	4 678 002	2 282 093

PRODUITS		CHARGES		SOLDES		
				2 006		2 005
Revenus et autres produits	21 522 172	Déstockage de production				
Total	21 522 172	Total	0	Production	17 517 446	17 296 665
Production	17 517 446	Achats consommés	2 351 922	Marge sur coût matières	19 170 250	19 305 559
Marge sur coût matières	19 170 250	Autres charges externes	7 011 207			
		TFSE	5 066 472			
		Transport	719 218			
		FDP	231 098			
		Assistance technique	994 419			
Total	19 170 250	Total	7 011 207	Valeur Ajoutée Brute	12 159 043	12 773 318
Valeur Ajoutée Brute	12 159 043	Impôts et taxes	81 781			
Total	12 159 043	Charges de personnel y compris TFP et FOPROLOS	4 621 680			
		Total	4 703 462	Excédent brut d'exploitation	7 455 582	8 202 895
Excédent brut d'exploitation	7 455 582	Autres charges ordinaires	3 725 652			
Autres produits d'exploitation	423 532	Provisions Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 328 209			
Produits des participations	599 952	Divers	314 612			
Produits des placements	218 643	Charges Financières	60 907			
		I. S.	1 021 924			

Produits financiers	1 042 409		3 725 652			
Total	9 740 118		Total	3 725 652	Résultat des activités ordinaires	6 014 466 5 792 986
Résultat positif des activités ordinaires	6 014 466	Effet négatif des modifications comptables			Résultat net après modifications comptables	6 014 466 5 792 986

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**NOTE 25 : INTERETS RECUS**

Ce poste représente les encaissements des intérêts des comptes bancaires et des gains de change.

NOTE 26 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME

Ce poste représente l'encaissement lié au rachat de 60 000 parts BT SICAV « Rendement », et au rachat de 4 certificats de dépôts pour un montant total de 2 000 000 DT.

NOTE 27 : IMPOTS ET TAXES PAYES

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels ainsi que les droits et taxes mensuels.

NOTE 28 : DECAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME

Ce poste représente le décaissement lié à l'acquisition de 89 000 parts SICAV « Rendement », de 89 000 parts SICAV BT de 33 990 parts SICAV BIAT « Trésor » et de 18 700 parts SICAV UBCI « Alyssa ».

NOTE 29 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2006.

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les encaissements provenant de la cession de matériels.

NOTE 31 : ENCAISSEMENT DEPOT DE GARANTIE

Ce poste représente le solde des opérations d'encaissement et de remboursement des dépôts de garantie réalisées courant 2006.

NOTE 32 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES

Le solde de ce poste représente pour l'essentiel les dividendes payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2005.

NOTE 33 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS RECUS

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2005 ainsi que les dividendes reçus des SICAV « Rendement ».

NOTE 34 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGES SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 35 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2006	2005
Banque de Tunisie	369 865	- 269 470
UBCI	19 668	42 354
Autres établissements bancaires	4 699	4 998
Caisses	9 219	6 802
Total	403 451	- 215 316

NOTE 36 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2006	2005
Engagements reçus		
Cautions douanières	420 900	1 224 000
Total	420 900	1 224 000

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les actionnaires

Société AIR LIQUIDE TUNISIE SA

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons ci-dessous notre rapport sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nos travaux ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA arrêtés au 31 décembre 2006 qui font apparaître un total net de bilan égal à 47 263 857 dinars tunisiens et un résultat bénéficiaire de 6 014 466 dinars tunisiens.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la société a mandaté un intermédiaire agréé afin d'assurer le suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué périodiquement par la STICODEVAM.

La convention liant l'intermédiaire et AIR LIQUIDE TUNISIE, prenant en compte les dispositions relatives à la tenue des comptes en valeurs mobilières conformément au décret sus visé et à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006 portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières ainsi que du cahier des charges y relatif, est en cours d'actualisation.

Fait à Tunis, le 16 avril 2007.

Le commissaire aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI
ECC Mazars

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, nous portons à votre connaissance que la société a continué l'exécution de la convention d'assistance technique signée en 1992 avec sa filiale la société AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA.

Courant l'exercice 2006, la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA a facturé à la société AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES les intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées. Le montant de ces intérêts a été arrêté à 1 029 081 TND.

En dehors de ces opérations, nos investigations n'ont révélé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et visée aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 16 avril 2007

Mohamed Ali ELAOUANI
ECC MAZARS